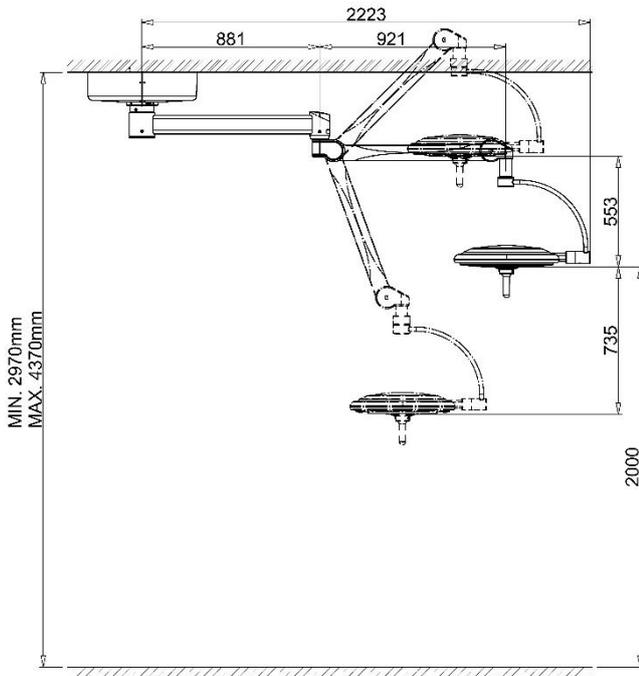


ORION TECH

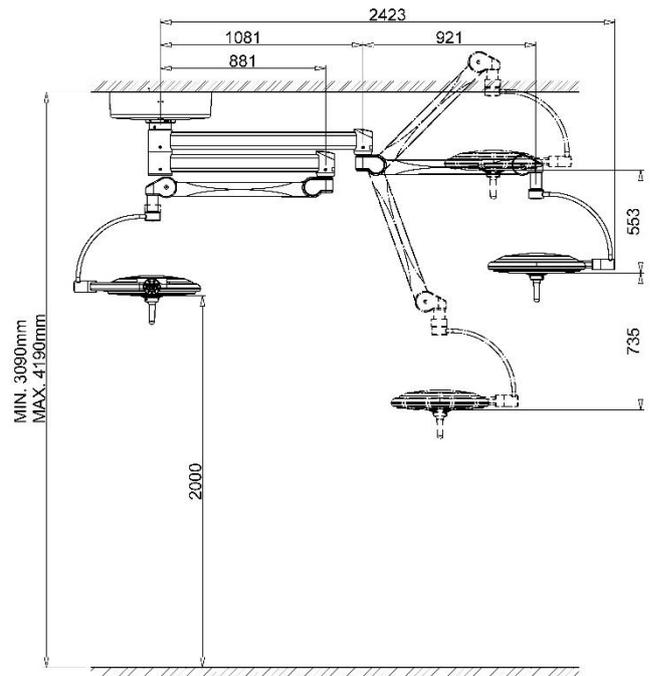
*version à Double Articulation
fourche*

*version à Articulation Simple
fourche*
DONNÉES TECHNIQUES

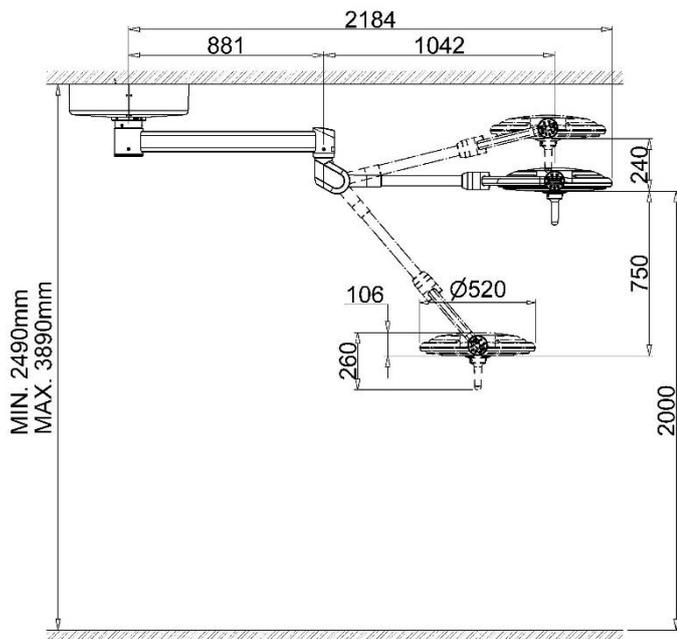
Performance			
		ORION TECH	
		Double Articulation	Articulation Simple
Intensité lumineuse (cd)	100 cm	130klx	
	70 cm	70klx (<i>Dental care</i>)	
Température de couleur (K)		4500/5000	
Indice de rendu de couleur (CRI)		96	
R9		≥ 90	
Source lumineuse		n° 29 Led	
Focalisation		Fixe	
Profondeur champ lumineux		40 cm	
Diamètre du champ lumineux d ₁₀		19 cm	
Diamètre du champ lumineux d ₁₀ (avec fonction <i>Dental Care</i>)		20x15 cm	
Données électriques			
Tension primaire (Vca)		110/230 V	
Tension secondaire (Vcc)		24 V	
Fréquence		50/60 Hz	
Absorption électrique		60 VA	
Dimensions			
Diamètre corps lampe		52 cm	
Poids lampe coupole simple		48 kg	45 kg
Poids lampe coupole double		81 kg	75 kg



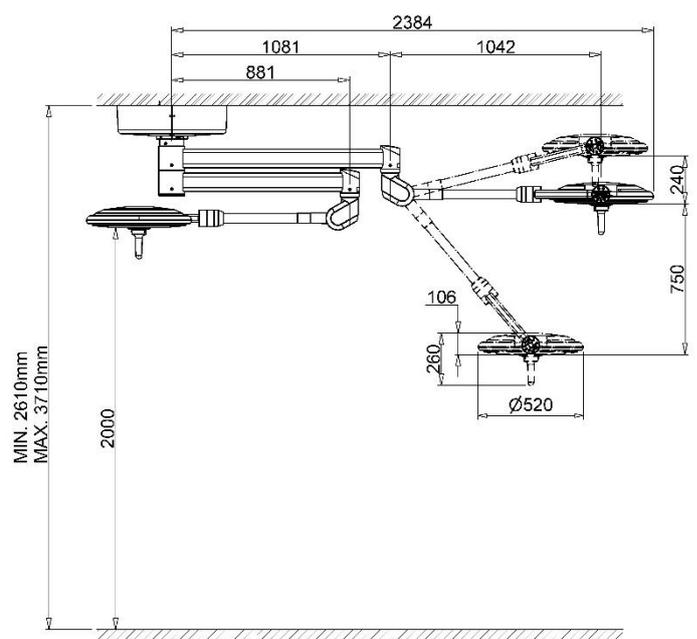
Modèle à coupole **SIMPLE** à Double Articulation⁽¹⁾



Modèle à coupole **DOUBLE** à Double Articulation⁽²⁾



Modèle à coupole **SIMPLE** à Articulation Simple⁽¹⁾



Modèle à coupole **DOUBLE** à Articulation Simple⁽²⁾

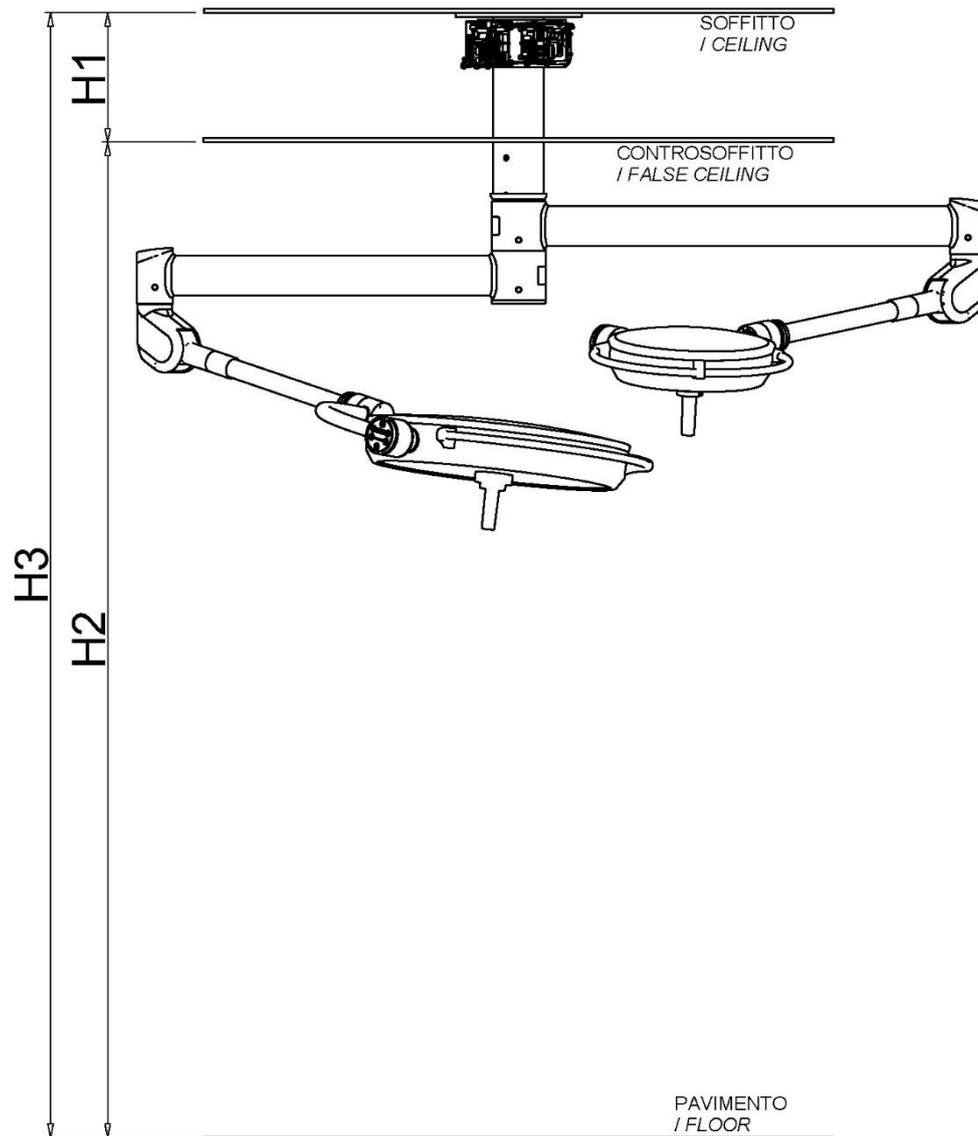
IMPORTANT

AU MOMENT DE LA COMMANDE, COMMUNIQUER LA HAUTEUR DU PLAFOND EN REMPLISSANT LA FICHE PRÉVUE À CET EFFET À LA PAGE SUIVANTE

MERCI DE REMPLIR LE FORMULAIRE DANS SON INTEGRALITE - NOM EN MAJUSCULE - SIGNATURE - CACHET OBLIGATOIRE - SANS CELA LA COMMANDE NE POURRA ETRE TRAITEE

Notes

(1) (2) si la hauteur de la salle est inférieure ou supérieure à celle indiquée ou en présence de faux-plafond, contacter le service à la clientèle pour une évaluation de la faisabilité du projet.

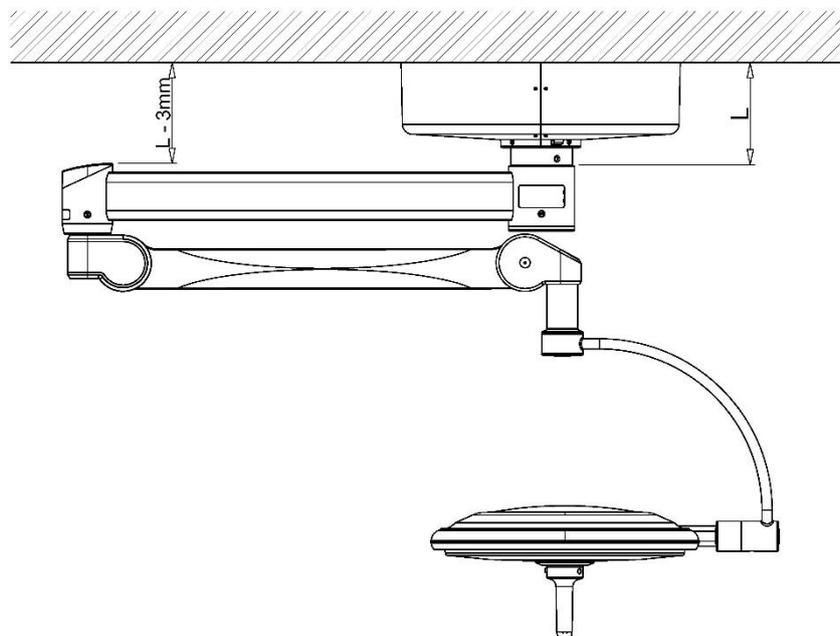
SPÉCIFICATIONS DE FOURNITURE LAMPE SCIALYTIQUE


Prière de remplir :

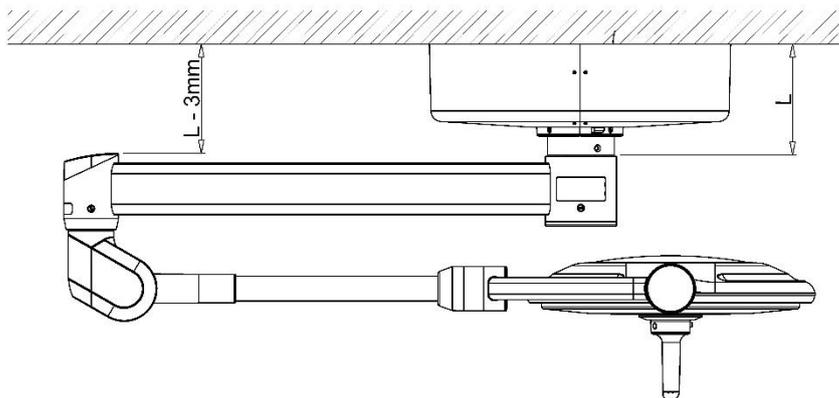
Date		Article	
Revendeur			
Alimentation			
H1 (cm)		H2 (cm)	H3 (H1+H2) (cm)
Signature	_____		

TABLEAUX LONGUEUR TUBE D'ANCRAGE

Le tube d'ancrage, en fonction de la hauteur de la salle indiquée au moment de la commande, est calculé et fourni à la bonne taille pour garantir l'installation de la lampe à 2 m du sol.

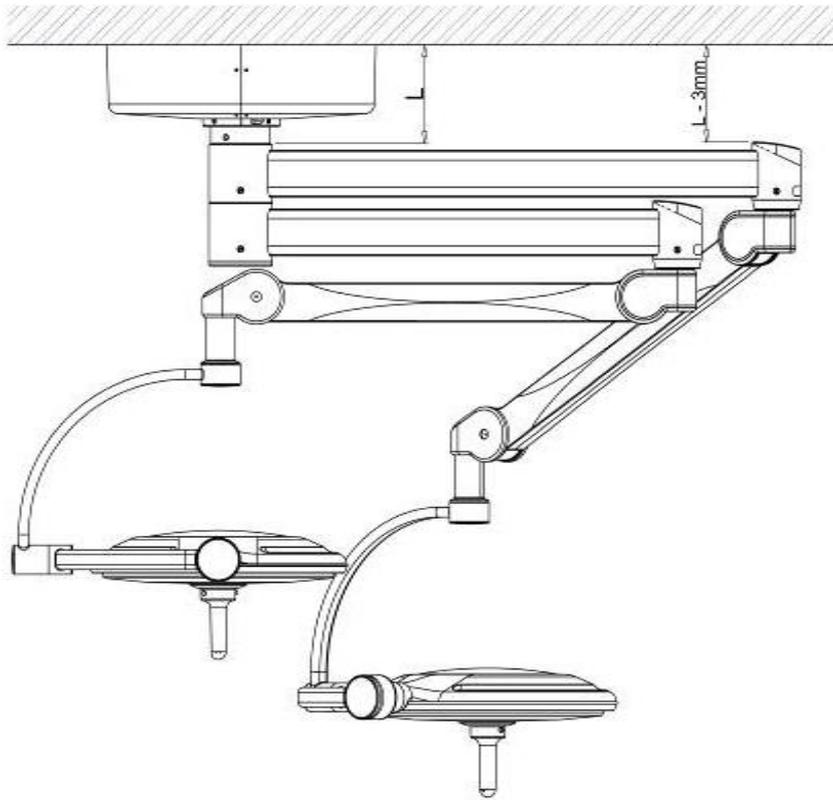
Modèle à coupole SIMPLE à Articulation Double


H [mm]	L [mm]
2970	200
3070	300
3170	400
3270	500
3370	600
3470	700
3570	800
3670	900
3770	1000
3870	1100
3970	1200
4070	1300
4170	1400
4270	1500
4370	1600

Modèle à coupole SIMPLE à Articulation Simple


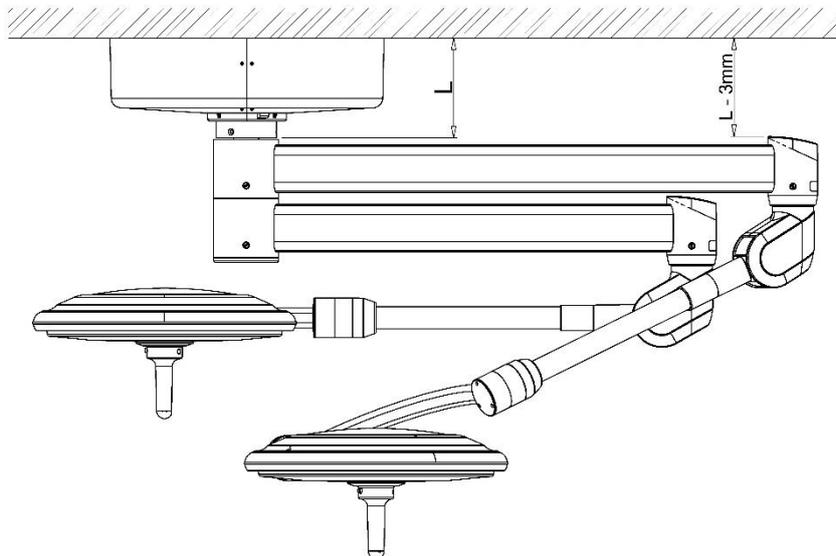
H [mm]	L [mm]
2490	200
2590	300
2690	400
2790	500
2890	600
2990	700
3090	800
3190	900
3290	1000
3390	1100
3490	1200
3590	1300
3690	1400
3790	1500
3890	1600

Modèle à coupole DOUBLE à Articulation Double



H [mm]	L [mm]
3090	200
3190	300
3290	400
3390	500
3490	600
3590	700
3690	800
3790	900
3890	1000
3990	1100
4090	1200
4190	1300

Modèle à coupole DOUBLE à Articulation Simple

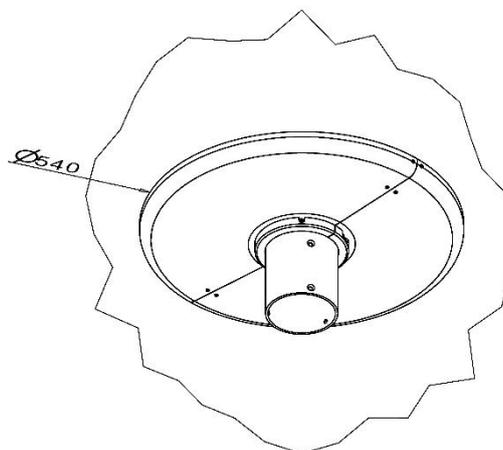
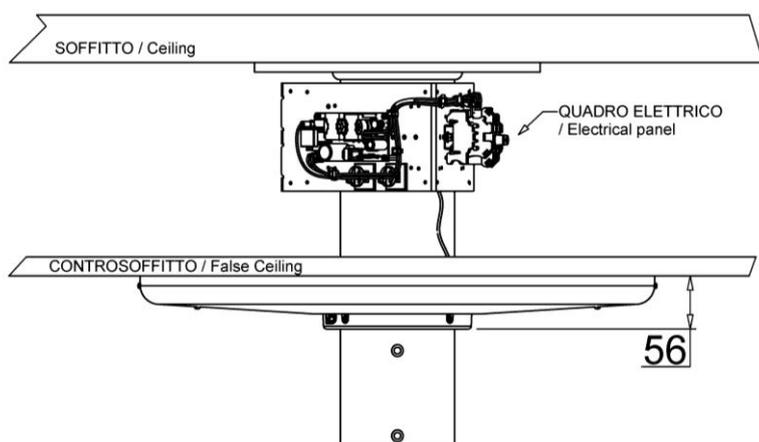


H [mm]	L [mm]
2610	200
2710	300
2810	400
2910	500
3010	600
3110	700
3210	800
3310	900
3410	1000
3510	1100
3610	1200
3710	1300

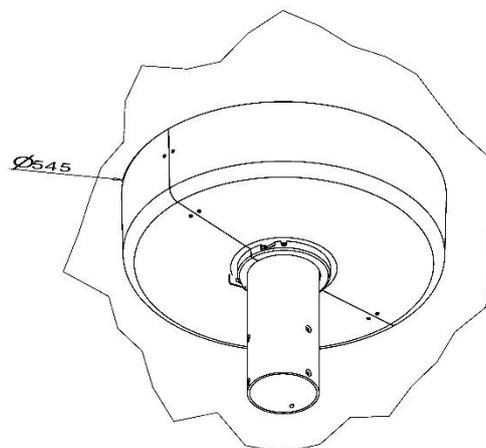
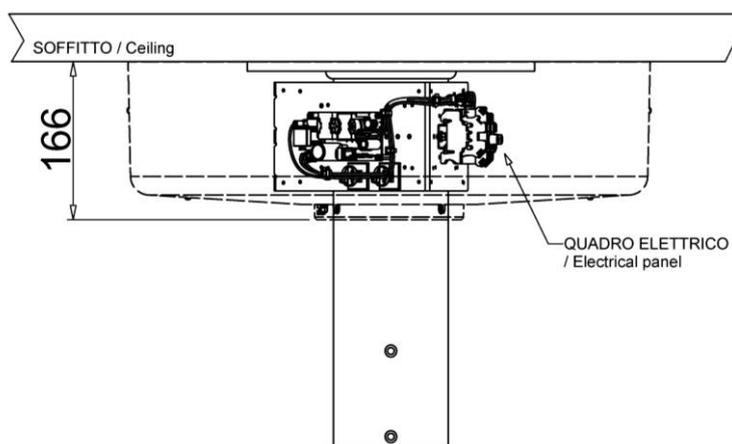
REVÊTEMENT PLAFOND

En fonction des conditions de l'installation, on prévoit la fourniture, en même temps que le dispositif, de deux typologies différentes de revêtement du plafond.

- En cas de faux-plafond, puisque le tableau électrique est logé dans l'espace entre le plafond et le faux-plafond, le dispositif est habituellement équipé du revêtement bas, divisé en deux moitiés.



- En l'absence de faux-plafond, le dispositif est habituellement doté du revêtement haut, nécessaire pour contenir le tableau électrique fixé au tube d'ancrage.



Notes

En cas d'exigences différentes par rapport aux fournitures standards, il est possible de demander le revêtement souhaité en mentionnant directement son choix sur la commande. La solution demandée sera toutefois prise en charge et évaluée par le personnel technique qui en vérifiera la faisabilité.

CARACTÉRISTIQUES ANCRAGE AU PLAFOND

- PRÉDISPOSITION MÉCANIQUE DE LA SALLE

Les ouvrages de maçonnerie de prédisposition de la dalle pour installer le Produit devront être réalisés de façon solide et sûre dans les règles de l'art par un personnel qualifié et entièrement à la charge du client final.

À titre d'exemple et non exhaustif, on entend par personnel qualifié les profils professionnels suivants : Ingénieur Civil, Géomètre-expert, Entreprise de construction, régulièrement inscrits au Tableau professionnel.

Le plafond doit présenter une portée d'au moins 300 kg/m² et une épaisseur d'au moins 250 mm.

La salle où la produit sera installé devra posséder le certificat de viabilité.

Le procédé d'ancrage mécanique de la plaque au plafond doit être effectué en établissant au préalable à quelle typologie de mur on est en train de réaliser l'ancrage et en se comportant en conséquence ; à titre d'exemple et non exhaustif, nous énumérons ici quelques typologies de murs et la méthode d'ancrage correspondante :

Béton armé

Ancrage mécanique : procéder au fixage de la plaque plafond avec n°6 chevilles à expansion⁽³⁾, en suivant scrupuleusement les indications reportées par le fabricant des inserts.

Ancrage chimique : procéder au fixage de la plaque plafond avec n°6 fixations chimiques⁽³⁾ à injection, en suivant scrupuleusement les indications reportées par le fabricant.

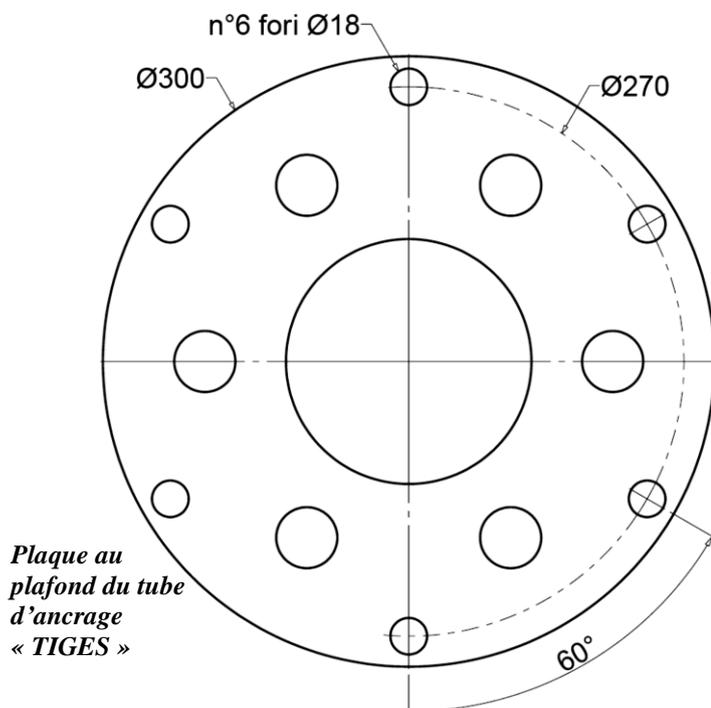
Brique de ciment

Dans ce cas, il est obligatoire de renfermer la dalle sandwich au moyen de la plaque lampe et de la contre-plaque.

Plaque et contre-plaque devront être fixées entre elles avec des barres filetées en acier⁽³⁾, bloquées à l'extrémité supérieure et inférieure par rondelles, écrous et contre-écrous.

⁽³⁾ il est permis d'utiliser des chevilles / barres filetées d'une dimension allant jusqu'à un maximum de M18 à cause du diamètre des trous passants de la plaque.

- SCHÉMA DE PERÇAGE⁽⁴⁾



Notes

(4) il est possible de demander en option un système de plaque et de contre-plaque supplémentaires auxquelles fixer ensuite le dispositif à l'aide de la plaque TIGES ci-contre.

Le schéma de perçage du système supplémentaire est différent de celui reporté ci-contre.

Pour plus d'informations ou pour demander le système de plaque et contre-plaque, contacter le service à la clientèle.

CONFORMITÉ DE LA STATIQUE ET EXÉCUTION**Conditions préliminaires pour la conformité de la statique**

Les techniciens du bâtiment compétents doivent confirmer par écrit que les directives nationales et les points énumérés ci-après seront respectés.

Le client doit conserver la certification ainsi que la documentation du produit et en joindre une copie au moment de la commande.

1. Le local où sera installé le produit doit avoir la certification de viabilité.
2. Les techniciens du bâtiment compétents doivent préalablement établir la méthodologie d'ancrage la plus appropriée au type de plafond présent et en assumer la responsabilité.
3. Le plafond portant doit assurer une portée d'au moins 300 kg/m² et avoir une épaisseur d'au moins 250 mm.

Il convient par ailleurs de prendre en considération d'éventuelles autres charges agissant par dessus le plafond, de même que les charges ancrées au plafond lui-même.

La plafond portant devrait de préférence être en béton armé.

4. Chacune des six chevilles/fixations au plafond doit prévoir une charge de résistance admissible d'au moins 2000N (≈200 kg).

La résistance admissible peut être déterminée en fonction des éléments suivants :

- Indications fournies par le fabricant des chevilles/fixations
- Qualité du plafond portant, par exemple la résistance du béton armé
- Disposition de tous les inserts, avec diminution du fait des distances données pour ces derniers

DÉCLARATION

Sur la base des points ci-dessus, on certifie que la calcul statique et les ouvrages de maçonnerie de préparation à l'ancrage du produit effectués chez :

Adresse et nom du Client : _____

ont été réalisés de manière solide et sûre, dans les règles de l'art.

*Nom et adresse de l'Ingénieur
calcul :*

Signature _____ **Date** _____

*Nom et adresse de l'entreprise
chargée de l'exécution des travaux :*

Signature _____ **Date** _____

IMPORTANT :

TECNO-GAZ S.p.a. décline toute responsabilité face à toute défaillance structurelle qui pourrait se produire dans le temps.

- PRÉPARATION ÉLECTRIQUE DE LA PIÈCE

Les travaux d'électricité de prédisposition de l'installation de la pièce à usage médical pour alimenter le produit devront être réalisés de façon sûre dans les règles de l'art par un personnel qualifié.

On entend par personnel qualifié, à titre d'exemple et non exhaustif, les profils professionnels suivants :
Technicien électricien habilité à l'exercice de la profession d'électricien.

L'installation électrique du milieu (la pièce) où est effectuée l'installation doit être conforme aux normes CEI 64-8 (normes IT relatives aux installations électriques pour des pièces affectées à un usage médical) et aux lois et/ou règlements nationaux en vigueur.

L'installation électrique doit être certifiée par un électricien habilité à délivrer le certificat de conformité.

La vérification de l'installation de mise à la terre doit être certifiée en application de la réglementation en vigueur.

L'installation électrique doit prévoir la pose de câbles appropriés aux caractéristiques électriques du produit à alimenter.

L'installation électrique doit être équipée d'une protection fusible ou d'un interrupteur magnétothermique en amont du Produit pour éviter tout risque d'endommagement suite à des pannes et/ou des mauvais fonctionnements du réseau électrique.

CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

DÉCLARATION

Sur la base des points susmentionnés, on certifie que la configuration de l'installation électrique, effectuée chez :

Adresse et nom du Client : _____

a été réalisée pour fonctionner en toute sécurité, dans les règles de l'art.

*Nom et adresse de l'Ingénieur
calcul :*

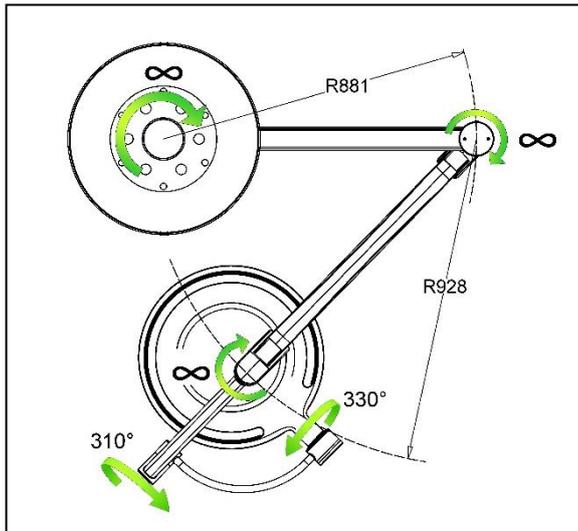
Signature _____ **Date** _____

*Nom et adresse de l'entreprise chargée
de l'exécution des travaux :*

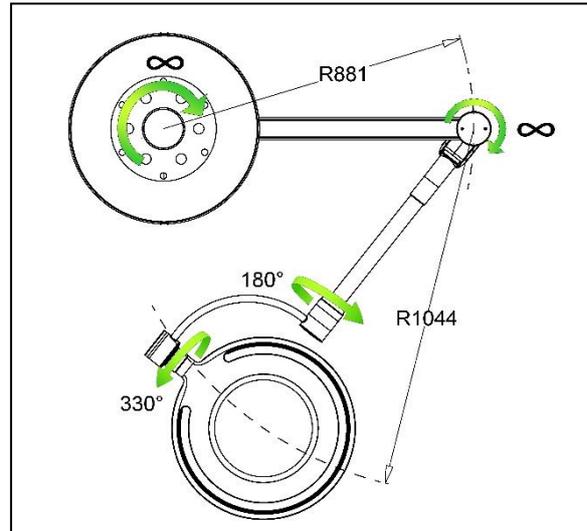
Signature _____ **Date** _____

IMPORTANT :

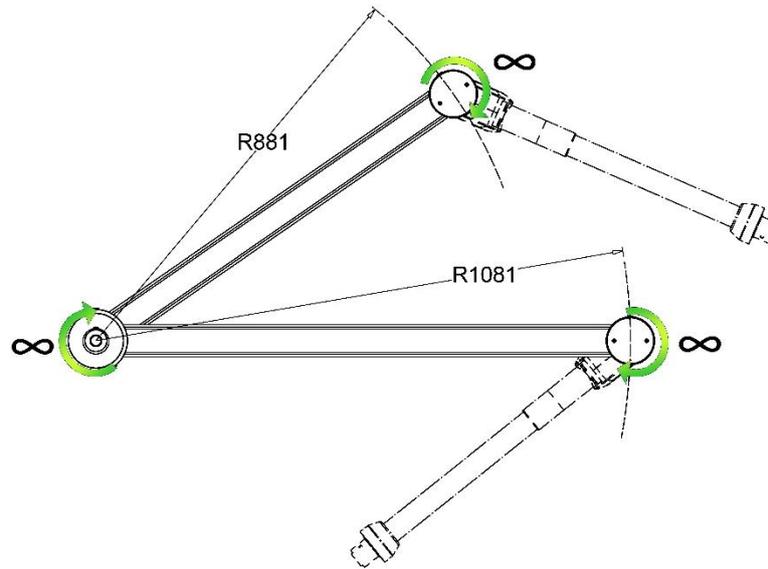
TECNO-GAZ S.p.a. décline toute responsabilité face à toute panne ou dommage qui pourrait se produire dans le temps à cause d'une configuration électrique non adaptée au lieu d'installation du produit.

ZONE OPÉRATIONNELLE DU PRODUIT


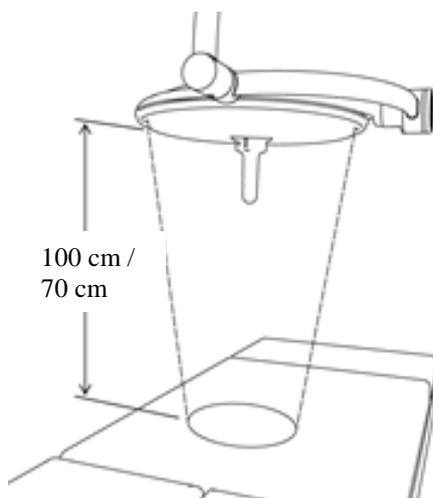
Modèle à coupole SIMPLE à Articulation Double



Modèle à coupole SIMPLE à Articulation Simple



Modèle à coupole DOUBLE

DISTANCE DE TRAVAIL


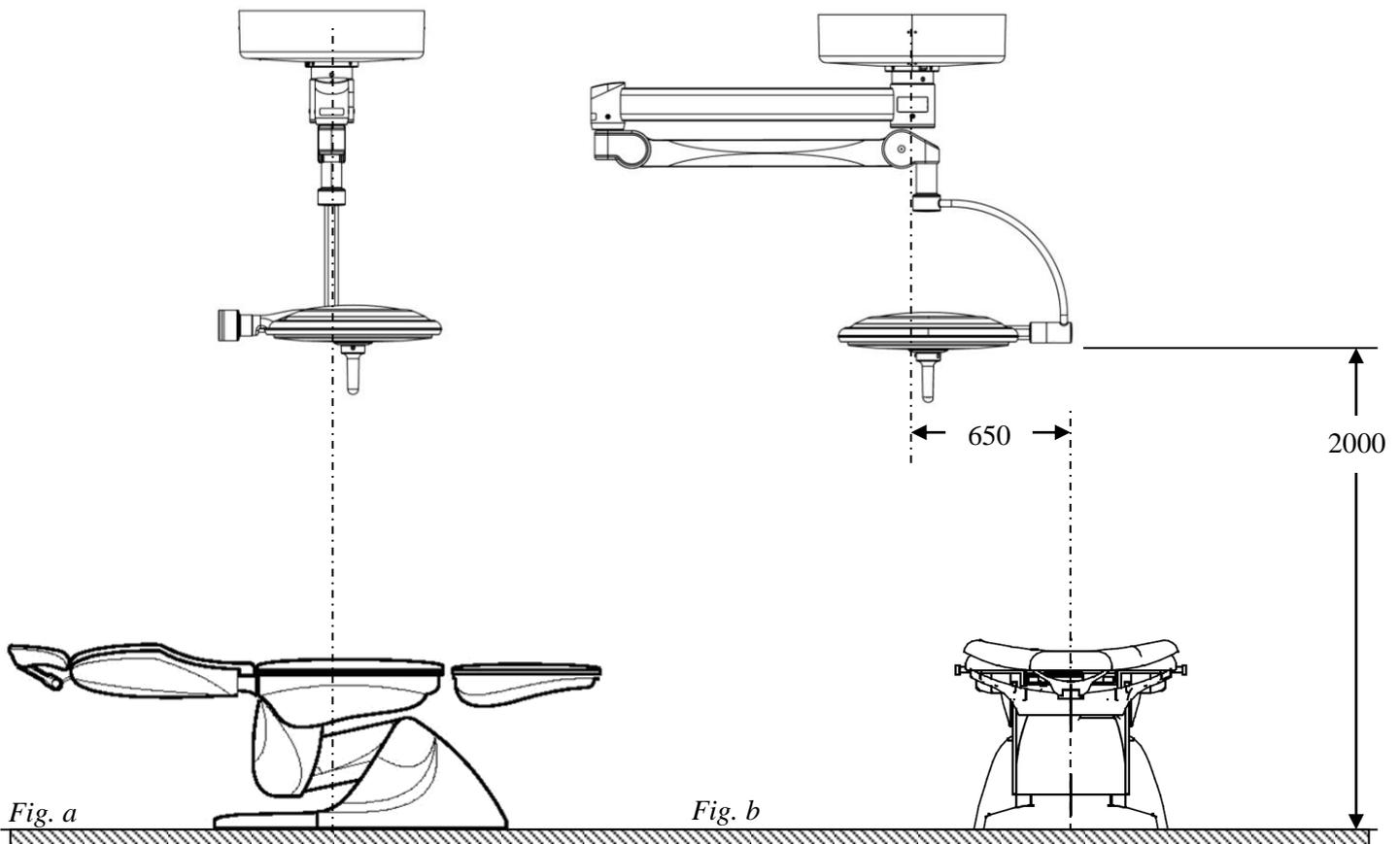
Pour obtenir l'optimisation de l'intensité lumineuse, on conseille l'utilisation du produit à une distance de :

- 100 cm, dans des conditions d'utilisation normale
- 70 cm, dans des conditions d'utilisation avec « Dental Care »

Toutefois, le produit garantit une bonne intensité lumineuse même s'il est utilisé à des distances avoisinant celles préconisées.

POINT DE FIXATION DE LA LAMPE

Pour une utilisation fonctionnelle du dispositif, il est conseillé de fixer le produit en suivant les figures ci-dessous :



Fixer la plaque au plafond de sorte que le tube d'ancrage soit aligné au même plan que le siège d'emplacement de la lampe à l'unité (*Fig. a*) et à environ 650 mm de l'axe longitudinal du fauteuil de l'unité (*Fig. b*), ⁽⁴⁾⁽⁵⁾.

⁽⁴⁾ En présence d'obstacles empêchant la fixation du dispositif dans la position conseillée (comme par exemple plafonniers), ce positionnement doit être effectué à la seule discrétion de l'utilisateur final en considérant sur place les solutions possibles permettant à la lampe de ne pas interférer avec les autres dispositifs présents.

⁽⁵⁾ En présence de lampes à structure double, prendre en considération les cotes préconisées par rapport à la lampe principale (coupole inférieure)